

## Critères d'application pour une demande d'AUT

# Glucocorticoïdes

Cette liste de vérification aide les athlètes et leurs médecins à rassembler les documents médicaux nécessaires pour une demande d'AUT complète. Le dossier médical permettra à la commission AUT d'évaluer si les conditions applicables pour accorder une AUT sont respectées.

Veuillez noter que la présentation d'un formulaire de demande AUT seul ne suffit pas ; celui-ci doit être accompagné de tous les documents pertinents. Un formulaire de demande dûment rempli et la réalisation de tous les points de cette liste de vérification ne garantissent pas l'octroi d'une AUT. Cela correspond toutefois à la meilleure préparation possible de la demande d'AUT.

Le formulaire de demande AUT actuel et des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.sportintegrity.ch/fr/aut](http://www.sportintegrity.ch/fr/aut).

Ces critères d'application s'appliquent pour affections musculo-squelettiques, perte subite d'audition, allergies et autres indications. Ils existent des critères d'application spécifiques pour l'asthme et les maladies inflammatoires de l'intestin ([www.sportintegrity.ch/fr/downloads](http://www.sportintegrity.ch/fr/downloads)).

### Statut d'interdiction

Tous les glucocorticoïdes sont **interdits en compétition** s'ils sont administrés par les voies suivantes :

- toutes les voies d'administration **injectables**, [par ex. intra-articulaire, intramusculaire, intraveineuse, péritendineuse, sous-cutanée];
- **orale**, incluant l'administration oromucosale (par ex. buccale, gingivale, sublinguale);
- **rectale**.

### Usage «en compétition»

Pour l'usage en compétition des glucocorticoïdes par des voies d'administration interdites, une AUT préalable est requise pour les athlètes du pool d'AUT et les athlètes de niveau international. Il faudra soumettre au plus vite une demande d'AUT (en général 30 jours avant la compétition, excepté urgence médicale [www.sportintegrity.ch/fr/urgence](http://www.sportintegrity.ch/fr/urgence)).

### Usage «hors compétition» pendant la période de sevrage

Pour l'usage hors compétition des glucocorticoïdes par des voies d'administration interdites, des périodes de sevrage sont indiquées. Si elles ne peuvent pas être respectées, la procédure suivante s'applique :

- En ce qui concerne les thérapies prescrites par un médecin, qui sont uniquement interdites «en compétition» et dont l'usage sera révolu avant cette période, une demande d'AUT peut être soumise rétroactivement à l'issue d'un éventuel contrôle antidopage positif.
- Les athlètes doivent donc, avant tout traitement par glucocorticoïdes interdits en compétition, constituer avec leur médecin une documentation médicale répondant aux critères d'application AUT. Cette dernière pourra ainsi être présentée rétroactivement à la demande après un éventuel contrôle antidopage positif.

Des informations supplémentaires ainsi que les périodes de sevrage applicables par substance et par voie d'administration sont disponibles sous [www.sportintegrity.ch/fr/glucocorticoïdes](http://www.sportintegrity.ch/fr/glucocorticoïdes).

**Le formulaire de demande AUT** doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Toutes les sections doivent être remplies dans une écriture lisible.
- Tous les renseignements doivent être fournis en français, allemand, italien ou anglais.
- La signature du médecin qui soumet la demande est requise.
- La signature de l'athlète faisant l'objet de la demande est requise.

### Demande initiale

**Rapport médical** doit comprendre les éléments suivants :

- Données anamnestiques : symptômes incluant sévérité, apparition de maladie, début de thérapie
- Évolution de la maladie et de la thérapie depuis l'apparition de maladie incluant (le cas échéant) fréquence des poussées de la maladie avec dates et réponse à la thérapie (maîtrise et fréquence des poussées/périodes de rémission)
- Sommaire des résultats de tests diagnostiques (voir ci-dessous)
- Interprétation des symptômes et tests diagnostiques
- Détails concernant les glucocorticoïdes prescrits, y compris la posologie (dose et fréquence), voie d'administration et plan de thérapie prévu
- Documentation du choix de la thérapie
  - Alternatives thérapeutiques permises appliquées (y compris la posologie, la fréquence et la voie d'administration), incluant la réponse à la thérapie respective.
  - Méthodes de traitement non pharmacologiques appliquées
  - Justification qui explique pourquoi aucune alternative thérapeutique permise ne peut être appliquée
  - Conséquences possibles en cas d'absence de thérapie avec le glucocorticoïde

**Les résultats de tests diagnostiques** doivent comprendre les épreuves/échelles suivants (selon l'indication) et des copies doivent être transmis :

- Résultats des analyses de laboratoire
- Imagerie diagnostique : par ex. radiographie, MRT, échographie
- Photo (par ex. en cas de réactions allergiques)
- Examen au diapason et audiogramme (en cas de perte auditive subite)

### Demande de prolongation

**Rapport médical** doit comprendre les éléments suivants :

- Évolution de la maladie et de la thérapie **depuis la dernière demande d'AUT**
- Détails concernant la thérapie médicamenteuse actuelle y compris la posologie (dose et fréquence) et la voie d'administration.

Une AUT a toujours une durée de validité limitée. Le cas échéant, une demande de prolongation doit être soumise. De plus, la thérapie approuvée est clairement définie. En cas de modification de la thérapie prévue, une demande de prolongation sera donc requise.

Durée maximale de validité d'une AUT pour l'indication présente : Dépendent de l'indication et de la durée de thérapie

Veuillez transmettre la demande à Swiss Sport Integrity, pharmacie et médecine, Eigerstrasse 60, 3007 Berne (email : [med@sportintegrity.ch](mailto:med@sportintegrity.ch) ou [antidoping@hin.ch](mailto:antidoping@hin.ch)) sans oublier d'en conserver une copie.